



COVID-19 : la SNCB prend des mesures supplémentaires pour ses voyageurs et son personnel dans le cadre de la première phase du déconfinement

À partir de ce lundi 4 mai, la SNCB proposera une offre de trains qui reprendra quasiment dans son entièreté, et ce avec une composition maximale des trains. L'entreprise souhaite ainsi répondre au mieux tant aux exigences de distanciation sociale qu'aux besoins de déplacement des voyageurs. La SNCB a également pris des mesures supplémentaires pour sensibiliser ses voyageurs et protéger leur santé ainsi que celle du personnel des chemins de fer. Il est ainsi rappelé de manière massive aux voyageurs que dès ce 4 mai, le port d'un masque sera obligatoire pour tous, à partir de 12 ans, et ce dès l'entrée en gare, sur les quais et dans le train, à l'instar des membres du personnel de la SNCB.

A l'approche des décisions du Conseil National de Sécurité du vendredi 24 avril, la SNCB et les trois autres opérateurs de transport public (STIB, De Lijn, TEC) avaient plaidé pour le port obligatoire d'un masque. Avec le retour d'un plus grand nombre de voyageurs dans les trains et dans les autres transports publics, selon les différentes phases de déconfinement prévues par

les autorités, la distanciation sociale deviendra en effet plus difficile. Le port du masque dans les transports en commun ayant été imposé par les autorités, la SNCB en appelle au civisme et à la responsabilité collective des voyageurs pour respecter cette règle, et toutes les autres, dans les gares (en ce compris les magasins), sur les quais et dans les trains.

#MoveSave : sensibiliser

Plus tôt cette semaine, la SNCB a lancé l'action #MoveSafe pour sensibiliser massivement ses voyageurs. Des affiches et des annonces dans les gares, notamment, leur rappellent de porter leur masque à tout moment. Le personnel de train et de gare fera de même, tout comme les stewards qui seront présents dans les plus grandes gares.

Des contrôles réguliers seront par ailleurs effectués sur place par les services de police, responsables en première instance du contrôle du respect des mesures sanitaires et de la distanciation sociale. Par ailleurs, les agents Securail assureront aussi une présence maximale et contribueront au contrôle du respect du port du masque, de la distanciation sociale et de l'obligation d'être en possession d'un titre de transport valable.

Des mesures supplémentaires dans les gares

Depuis le début de la crise du COVID-19, la SNCB assure un **nettoyage renforcé de ses gares et de ses trains** avec une attention particulière pour les surfaces avec lesquelles les voyageurs sont en contact telles que les automates de vente, les poignées de porte ou les rampes des escaliers et escalators.

Dans les gares (halls, guichets, automates de vente), des **affiches et des autocollants** au sol rappellent aux voyageurs de maintenir une distance sociale et de porter un masque. Dans les **escaliers et les escalators**, les voyageurs sont priés de tenir leur droite et de ne pas se dépasser.

La SNCB rappelle que chacun de ses clients doit toujours voyager avec un titre de transport valable. L'achat de titres de transport doit continuer à se faire de préférence via l'app, le site, les automates de ventes et avec un paiement électronique, notamment aux guichets.

Aux **guichets**, des marquages au sol sont prévus, ou il y aura la mise en place d'un système de file unique. Des parois en plexiglas ont également été installées.

La SNCB ne distribuera pas elle-même de masques ou de gel hydroalcoolique aux clients. Chacun doit donc faire le nécessaire pour être muni d'un masque. Dans le cadre de la première phase de déconfinement, un certain nombre de concessions présentes dans en gare ont indiqué

à la SNCB qu'elles souhaitent jouer un rôle dans **la vente de masques et de gel hydroalcoolique**, en plus de leur gamme habituelle de produits. Concrètement, les concessionnaires de la SNCB proposeront progressivement à partir du 11 mai ces produits d'hygiène dans une centaine de gares en Belgique, dans leurs automates ou en magasins.

L'**application des mesures d'hygiène générale** reste essentielle. Les trains sont équipés d'eau et de savon et les toilettes dans les gares, lorsqu'il y en a de disponibles, seront accessibles.

Un sifflet électronique pour les accompagnateurs de train

Les accompagnateurs de train utiliseront un **sifflet électronique pour avertir les voyageurs de la fermeture des portes**. Une pression sur un bouton permettra de donner un coup de sifflet qui ressemble à celui d'un sifflet classique. La SNCB prend cette mesure pour des raisons d'hygiène : donner le signal de départ avec un sifflet classique nécessiterait que l'accompagnateur de train retire à chaque fois son masque.

Le 4 mai, la majorité des accompagnateurs de train disposeront de ce sifflet électronique. Les accompagnateurs de train qui n'en disposent pas encore donneront provisoirement le signal de départ oralement.

À partir de lundi : une offre de trains maximale

À partir du lundi 4 mai, les voyageurs pourront à nouveau compter sur presque la totalité de l'offre de trains, à l'exception d'une septantaine de trains P circulant depuis et vers Bruxelles et des trains P circulant le mercredi midi et le dimanche soir.

Pour respecter au mieux la distanciation sociale, les trains circuleront dans leur composition maximale.

Il est également conseillé aux voyageurs d'étaler un maximum leurs déplacements et de privilégier des trajets durant les heures creuses (après 9h par exemple et, en fin de journée, avant 16h ou après 18h).

Plus d'info sur les canaux de communication de la SNCB

La SNCB invite ses voyageurs à consulter le planificateur de voyage (site internet/application mobile) : des adaptations horaire sont entrées en vigueur comme chaque année au début du mois d'avril.

En ce qui concerne le trafic transfrontalier et international, la SNCB recommande à ses clients de consulter son site internet et celui des autres opérateurs et de respecter les directives des différentes autorités dans le cadre de leurs déplacements.



Elisa Roux

Porte-parole SNCB

 elisa.roux@sncb.be



Vincent Bayer

Porte-parole SNCB

 vincent.bayer@sncb.be

A PROPOS DE LA SNCB

Avec plus de 900.000 voyageurs par jour, la SNCB veut être la solution pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins en mobilité. La SNCB investit dès lors dans un mode de transport orienté client, dans des trains ponctuels et bien entretenus ainsi que dans des gares confortables, fonctionnelles et qui intègrent parfaitement les autres modes de transport intermodaux. La SNCB compte 18.400 collaborateurs qui, chaque jour, placent le client au centre de leurs préoccupations.

 www.sncb.be

Newsroom published with Prezly: PR Software

